

Le mini journal du Lac



Rallye motoneige samedi 18 mars 2023

Inscriptions à midi au Centre multifonctionnel

Départ à 13h.

Souper à 17 heures



OFFRE D'EMPLOI

Agent.e de sensibilisation en gestion des matières résiduelles

Sous l'autorité du coordonnateur en gestion des matières résiduelles, la personne sélectionnée collaborera au programme de sensibilisation en gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC de La Matapédia.

Les principales tâches seront :

- Développer et tenir des kiosques d'information à la gestion des matières résiduelles lors d'événements et dans les lieux publics;
- Développer et tenir des activités d'information à la gestion des matières résiduelles dans les terrains de jeux;
- Sensibiliser la population sur la gestion des matières résiduelles :
 - Informer, sensibiliser, donner des trucs et répondre aux questions des citoyens concernant la collecte des matières organiques;
 - Sensibiliser la population sur les avantages de bien faire le recyclage;
 - Sensibiliser la population sur les autres outils disponibles pour une meilleure gestion des matières résiduelles.

Exigences :

La personne recherchée est motivée, autonome, aime travailler en équipe et a un intérêt dans les enjeux environnementaux et dans la sensibilisation auprès de tout type de clientèle.

Elle doit :

- Disposer d'un véhicule et d'un permis de conduire valide;
- Pouvoir se déplacer sur le territoire de La Matapédia;
- Avoir de la facilité à s'exprimer (oral et écrit);
- Avoir un intérêt dans le domaine de l'environnement;
- Avoir des aptitudes et un intérêt à travailler avec le public;
- Être autonome, dynamique, responsable et organisée;
- Avoir terminé son secondaire 5, un atout;
- Répondre aux exigences du programme de subvention salariale d'Emploi Été Canada*, un atout.

Horaire de travail :

- L'horaire régulier de travail est de 35 heures par semaine;
- Durée 13 semaines : du 23 mai au 18 août 2022.

Salaire : 20.00 \$ / heure

Lieu de travail : MRC de La Matapédia et déplacements sur le territoire

Toute personne intéressée doit soumettre son curriculum vitae **avant le 31 mars 2023** par courriel à conseilqmr@mrcmatapedia.quebec.

* Être âgé.e de 15 à 30 (inclusivement) au début de l'emploi;

Être un citoyen.ne canadien.ne, un.e résident.e permanent.e ou une personne à laquelle on a accordé une protection en tant que réfugié.e en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (les étudiants étrangers de sont pas admissibles. Les immigrant.e.s récent.e.s sont admissibles s'ils sont citoyen.ne.s canadien.ne.s ou résident.e.s permanent.e.s du Canada), et;

Avoir légalement le droit de travailler selon les lois et les règlements provinciaux et territoriaux pertinents.

SOUPER PIZZA

RALLYE MOTONEIGE LAC-HUMQUI

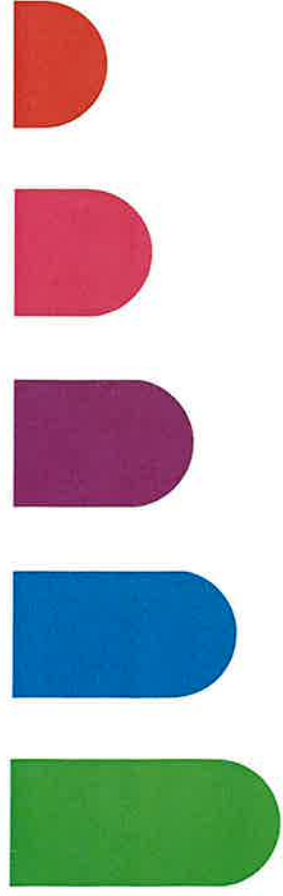


Samedi, 18 mars 2023

Vous pouvez appeler pour
réserver au 418-743-5691

Possibilité de manger sur place ou pour
emporter





Le Service d'aide en impôt – Programme des bénévoles permet à des personnes de recevoir les prestations et les crédits auxquels elles ont droit, par exemple les prestations pour enfants, le crédit d'impôt pour solidarité ou le crédit pour la TPS/TVH.

Pouvez-vous bénéficiaire du service d'aide en impôt?

Pour bénéficier du service d'aide en impôt, vous devez avoir un revenu modeste **et** une situation fiscale simple.

Le revenu familial maximal est de

- 35 000 \$, dans le cas d'une personne seule;
- 45 000 \$, dans le cas d'un couple (ajoutez 2 500 \$ pour chaque personne à charge supplémentaire);
- 45 000 \$, dans le cas d'un adulte avec un enfant (ajoutez 2 500 \$ pour chaque personne à charge supplémentaire).

Les séances de préparation de déclarations de revenus sont organisées par de nombreux organismes participants du Québec et sont offertes de février à avril ainsi que le reste de l'année, dans certains cas.



Pour connaître les endroits où ce service est offert ainsi que les horaires, consultez revenuquebec.ca/benevoles.

Vous pouvez également communiquer avec le service à la clientèle de l'ARC ou de Revenu Québec aux numéros suivants:

ARC: 1 800 959-7383

Revenu Québec: 1 800 267-6299

Documents requis

Lorsque vous vous présentez à une séance de préparation de déclarations de revenus, veuillez apporter vos feuillets de renseignements fiscaux, vos relevés, vos reçus, vos avis de cotisation de l'année précédente et tout autre document pertinent. Ces documents sont nécessaires dans le cadre de la production de vos déclarations de revenus du Canada et du Québec.



Agence du revenu
du Canada

Canada Revenue
Agency



Horaires des messes et adaces

05 mars Adace 9:00 h (*Pour ceux qui veulent recevoir les cendres*)

19 mars Messe 9:00 h (*Célébration du pardon*)

02 Avril Adace 9:00 h (*Dimanche des Rameaux*)



09 Avril Messe 9:00 h (*Pâques*)



Horaire pour Pâques



06 Avril à 19:00 h -Jeudi Saint à Ste-Irène

07 Avril à 15:00 h -Vendredi Saint à Amqui

08 Avril à 20:00 h -Veillée Pascale à Amqui

09 Avril à 09 :00 h -Dimanche de Pâques à Lac-Humqui



23 avril Messe 9:00 h

02 juillet Adace 9:00 h

07 mai Adace 9:00 h

16 juillet Messe 9:00 h

21 mai Messe 9:00 h

30 juillet Adace 9:00 h


04 juin Adace 9:00 h

13 Août Adace 9:00 h

18 juin Messe 9:00 h

27 Août Adace 9:00 h

*Nous aurons 2 messes de suite, sois le 9 avril à Pâques et le 23 avril,
merci*



Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus?

Chaque année, un grand nombre de prestataires qui reçoivent le Supplément de revenu garanti (SRG) voient leurs prestations interrompues en juillet parce qu'ils n'ont pas produit leur déclaration de revenus. Afin de réduire au minimum ces interruptions, nous invitons les clients à produire leur déclaration de revenus par voie électronique auprès de l'Agence du revenu du Canada, **avant le 30 avril**, ou à remplir un [formulaire](#) de renouvellement du SRG (**ISP3025**) disponible sur le site Internet de Service Canada.

Avez-vous droit au SRG?

Oui, si :

- ✓ vous avez 66 ans ou plus;
- ✓ vous vivez au Canada;
- ✓ vous recevez la pension de la [Sécurité de la vieillesse \(SV\)](#);
- ✓ votre revenu est inférieur à 20 832 \$ et vous êtes célibataire, veuf ou divorcé;
- ✓ la somme de votre revenu et de celui de votre époux ou conjoint de fait est inférieure à :
 - ✓ 27 552 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit la pension complète de la SV;
 - ✓ 38 592 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit l'Allocation;
 - ✓ 49 920 \$ et votre époux ou conjoint de fait ne reçoit ni la pension de la SV ni l'Allocation.

Vous ne recevez pas le SRG?

Voici comment vous pouvez l'obtenir :

- ✓ En soumettant une demande en ligne via un compte Mon Dossier Service Canada (MDSC).
- ✓ En remplissant un [formulaire](#) de demande pour le Supplément de revenu garanti (**ISP3025**) disponible sur le site Internet de Service Canada et en l'envoyant par la poste au bureau de Service Canada le plus près.

Pour obtenir de l'information ou de l'aide, les clients et les membres de leur famille peuvent nous contacter de la façon suivante :

-  En ligne, sur le [site Internet](#) de [Service Canada](#);
-  Par téléphone, au numéro sans frais **1-800-277-9915**;
-  **En personne**, dans un Centre Service Canada (CSC) près de chez vous. En raison de la Covid-19, les clients doivent cependant prendre rendez-vous sur [eServiceCanada](#) avant de se présenter dans un CSC;
-  **Par la poste**, en envoyant une lettre au [bureau de Service Canada](#) le plus près.

Il est important que les clients communiquent avec nous dès que leur situation est modifiée, par exemple en cas de changement de revenus, d'état civil ou d'adresse.

Qu'est-ce que le SRG?

Le Supplément de revenu garanti (SRG) est une prestation mensuelle non imposable dont le calcul est basé sur le revenu. Elle est versée aux résidents du Canada qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV) et qui ont un faible revenu. Les prestations du SRG sont renouvelées automatiquement chaque année, en juillet, **à condition que le client remplisse une déclaration de revenus au plus tard le 30 avril.**



Service d'entretien paysager

Bureau de poste de :

LAC-HUMOUR

Postes Canada est à la recherche d'une personne pour effectuer les tâches d'entretien paysager au bureau de poste de :

Endroit : Au 145 RTE 195

Durée : 6 mois

Date de début : 1^{er} mai 2023

Les personnes intéressées, devront venir rencontrer le Maître de poste, qui vous donnera les informations nécessaires et vous remettra le document requis pour soumettre votre demande d'offre de services. **Vous avez jusqu'au vendredi**

31 MARS à 11h00 pour présenter votre

offre de services

Le Mot vert du mois – « Bilan 2021 – Recyc-Québec » - Mars 2023

Bonjour à toutes et tous,

Le 26 janvier dernier, Recyc-Québec a publié le bilan 2021 de la gestion des matières résiduelles au Québec. Si dans La Matapédia et La Mitis nous avons quand même un bon bilan, dans l'ensemble du Québec c'est loin d'être resplendissant. Voyons un peu le constat :

Déchets

C'est là où le bât blesse : De 2018 à 2021, les quantités de déchets générés au Québec sont passés de 5,3 M tonnes à 5,7 M tonnes, une hausse de 7,6 %. L'objectif 2023 était de diminuer à 525 kg/habitant. En 2021 le Québec en était à 716 kg/hab. Dans La Matapédia et La Mitis, nous en sommes à 396 kg/hab.

Recyclage

Si 97 % de la population participe au recyclage, il n'en reste pas moins que sur 2 M tonnes de matières recyclables consommés au Québec, la moitié se retrouve encore à l'enfouissement. Le gouvernement du Québec espère qu'avec la nouvelle consigne élargie qui s'en vient et la modernisation de la collecte sélective qu'il y aura une nette amélioration de ce bilan.

Compostage

Enfin de bonnes nouvelles! De 2018 à 2021, le taux de récupération des matières organiques est passé de 48 à 56%. Maintenant, ce sont 2 municipalités sur 3 au Québec qui ont la collecte du bac brun.

Matériaux de construction

En 2021, 1,8 M tonnes de matériaux de construction, rénovation et démolition étaient récupérées alors que 1,6 M tonnes allaient encore à l'enfouissement. La bonne nouvelle est que sur les 1,8 M tonnes récupérées, 46% ont été recyclées et 41% envoyées en valorisation énergétique. On voit que lorsque vous triez bien vos matières dans les écocentres, elles sont adéquatement revalorisées.

Solution

Le constat de ce bilan est simple et rejoint ce que le BAPE mentionnait en 2022 : La récupération des matières a atteint ses limites. On doit maintenant travailler sur l'écoconception des produits, la réduction à la source, le réemploi.

Pour plus d'informations, visitez le www.ecoregie.ca. À la prochaine!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca

Courriel : matresi@mrcmatapedia.qc.ca

Tél : 418 629-2053, poste 1138

Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis)

Courriel: matresi@mitis.qc.ca

Tél. : 418 775-8445, poste 1138

BINGO

À Lac-Humqui

Dimanche le 26 mars 2023

À 14 heures



A la salle

DU CLUB DES 50 ANS ET +

Du centre multifonctionnel

Situé au 146, route 195

Lac-Humqui



BIENVENUE À TOUS

Date : 12 MARS 2023

Club des 50 ans et plus : LAC-HUMQUI

Adresse : 146 Rte 195

Téléphone : 418-743-5691 Courriel : lisepronovost59@gmail.com

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES CLUBS 2023

Aux membres actifs et membres conjoints du Club 50 + de :

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes invités à l'assemblée générale annuelle du Club des 50 ans et plus de :

Date : MARDI 28 MARS 2023

Heure : 13.30 hrs

Endroit : Salle Multifonctionnel

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour. Celui-ci prévoit l'élection de postes au conseil d'administration du club. L'élection se fait avec dépôt au préalable d'un formulaire de mise en candidature. Tout membre actif qui désire poser sa candidature à titre de président ou d'administrateur doit faire parvenir au secrétaire du club un formulaire de mise en candidature **au plus tard cinq jours ouvrables¹ avant la date fixée pour l'assemblée générale**. Il est possible de se procurer les formulaires officiels de mise en candidature au local du club ou en communiquant avec le secrétaire du club.

Comptant sur la participation de tous les membres, je vous prie d'accepter, Mesdames, Messieurs, mes plus cordiales salutations.


Secrétaire du club

Téléphone :

418-743-5691

Courriel :

lisepronovost59@gmail.com

¹ Dans le calcul du « 5 jours ouvrables », les journées de weekend, les journées fériées et la journée de l'assemblée générale annuelle ne comptent pas.